



Communiqué de presse

5 octobre 2017

Fonds de soutien périscolaire, PEDT, des premiers signes encourageants du ministère

Le Réseau Français des villes éducatrices a été reçu ce jour par le cabinet de Jean-Michel Blanquer. Lors de cet entretien, des premiers signes encourageants ont été donnés par la conseillère spéciale du ministre, Fanny Anor. Il est confirmé que le ministre souhaite prolonger jusqu'à la fin du quinquennat le fonds de soutien aux activités périscolaires pour les communes restant à 4,5 jours. Nous demandons que cet engagement soit confirmé par le gouvernement au-delà de l'année scolaire 2018-2019. En effet, les villes doivent pouvoir opérer leur choix avec une visibilité financière durable afin qu'il ne s'agisse pas d'une décision purement budgétaire.

Il a été confirmé à notre demande qu'en aucun cas des consultations des conseils d'écoles devaient être organisées à l'initiative des services de l'Education nationale, et que le ministère n'avait pas de « calendrier » imposé pour des prises de décisions locales. Les villes demeurent initiatrices d'éventuelles concertations sur des évolutions comme le décret du 28 juin 2017 le prévoit.

Concernant les PEDT, le ministère souhaite enrichir les projets éducatifs, en particulier sur le plan extrascolaire. Nous avons souligné notre accord et notre volonté d'y participer à condition que cela ne se fasse pas au détriment des temps périscolaires et du lien avec les temps scolaires.

Après la précipitation qui a engendré des tensions inutiles dans les territoires pour cette rentrée, il semblerait que le ministère souhaite laisser du temps aux acteurs pour faire les meilleurs choix dans l'intérêt de l'enfant. Le RFVE rappelle le bénéfice de la 5^e matinée et enjoint les acteurs locaux à prendre le temps d'évaluer tout ce que les nouveaux temps périscolaires ont permis, notamment pour les enfants les plus défavorisés. Ce n'est qu'à partir de ce constat partagé autour d'un projet éducatif que des choix peuvent être faits.